2025/3

Envoyé en préfecture le 15/04/2025
Reçu en préfecture le 15/04/2025
Publié le
ID : 032-253200984-20250411-2025_3-DE

4 boulevard de l'ancienne voie ferrée 32300 Mirande - tél : 05 62 66 72 90

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE DU COMITE SYNDICAL

L'an deux mille vingt-cinq, le vendredi 11 avril à 18h30,
Les membres du Comité Syndical représentants des communes membres se sont réunis à la salle des fêtes 32300 BELLOC-SAINT-CLAMENS sur la convocation qui leur a été adressée par M. DUPOUEY Francis - Président.

Date de la convocation : 2 avril 2025
Etaient présents : 49 délégués – 5 procurations
Secrétaire de séance : Mme EXTREMES Danièle, déléguée titulaire de la commune de BELLOC-SAINT-CLAMENS

Objet : Affectation de résultats.

L'assemblée délibérante, réunie sous la présidence de Monsieur Claude DESANGLES, 1er Vice-Président, Maire Délégué de SAINT-CHRISTAUD, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2024 dont les résultats, conformes au compte de gestion, se présentent comme suit :
Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,
Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

Un excédent de fonctionnement de :	187 137,70
Un excédent reporté de :	209 991,17
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	397 128,87

Un excédent d'investissement de :	491 043,75
Un excédent reporté de :	4 433,63
Soit un excédent d'investissement cumulé de :	495 477,38
Reste à réaliser dépenses	- 591 875,00
Reste à réaliser recettes	55 000,00
Soit un besoin de financement de :	41 397,62

Décide d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :	
RESULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : EXCEDENT	355 731,25
AFFECTATION COMPLEMENTAIRE EN RESERVE (1068)	41 397,62
RESULTAT REPORTE EN FONCTIONNEMENT (002) excédent	355 731,25
RESULTAT REPORTE EN INVESTISSEMENT (OO1) : excédent	495 477,38

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus
Ont signé au registre les membres présents
Pour extrait conforme, Le Président Francis DUPOUEY

SYNDICAT MIXTE DE COLLECTE DES DECHETS DU SECTEUR SUD
4 Bld de l'ancienne voie ferrée
32300 MIRANDE
Tél : 05 62 66 72 90
Fax : 05 62 66 54 28
smcd.sud@wanadoo.fr

La présente délibération sera publiée au recueil des actes administratifs du Syndicat.
Le Président certifie le caractère exécutoire de cet acte suite à sa publication et à sa transmission en Sous-Préfecture de Mirande
Le 15 avril 2025 Date d'affichage : 15 avril 2025